

Luxembourg, le 7 avril 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement :

« Récemment Monsieur Donald Trump, président des États-Unis d'Amérique, a signé un décret visant à remettre en cause le « Clean Power Act » et à favoriser d'une manière plus offensive l'exploitation du charbon à des fins énergétiques. Cette décision aura sans doute des conséquences néfastes pour l'engagement planétaire contre le réchauffement climatique.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- *Quelle est la position du Gouvernement luxembourgeois concernant ce décret ?*
- *De quelle manière cette décision du président Trump pourrait affecter la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat ?*
- *Est-ce que ce revirement des États-Unis d'Amérique au sujet de la politique climatique ne risque pas d'entraver les bonnes relations existant entre ce pays et l'Union Européenne ?*
- *Quelle sera la stratégie de l'Union européenne et du Luxembourg en particulier afin de continuer efficacement la lutte contre le réchauffement climatique en dépit d'un manque d'engagement nécessaire des États-Unis de l'Amérique ?»*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gusty Graas
Député